

Déployer la vie spirituelle

“Enracinés et fondés en Christ, affermis dans la foi”

Rendre visible la nourriture spirituelle quotidienne de notre secteur

Décrets 36 et 37

- † Affiches
- † Tracts
- † Créer une chaîne Youtube
- † Témoigner oralement et par écrit

Démarrer une proposition par et pour les jeunes adultes

Décret 32

- † Créer un groupe de jeunes adultes
- † Organiser l'animation de Messes, partage de la Parole, temps de louange, etc.. par les jeunes adultes

Ouvrir nos églises

Décret 30

- † Partager les expériences et les propositions
- † Instaurer des créneaux d'ouverture avec présence paroissiale

Faire évoluer les propositions du secteur

Décret 31

- † Relancer un pèlerinage de secteur
- † Créer des groupes de quartier
- † Développer des projections cinéma
- † Organiser des temps de prières le soir



- 1 Basilique Notre Dame de Bonne Garde, Longpont
- 2 Chapelle Saint Claude, Villiers
- 3 Église Saint Fiacre, La Ville-du-Bois
- 4 Église Saint Jean Baptiste, Leuville
- 5 Église Saint Merry, Linas
- 6 Église Madeleine, Marcoussis
- 7 Église Très Sainte Trinité, Montlhéry
- 8 Église Saint Germain, Nozay



Évangéliser en prenant soin

1 Co 12,7

«Chacun reçoit le don de manifester l'Esprit en vue du bien de tous»

Dans la dynamique du synode diocésain : un chemin à poursuivre

Le 8 octobre 2022, notre évêque promulguait les décrets du 4^e synode de notre diocèse « *Église de Dieu qui est Essonne évangélise en prenant soin* », aboutissement d'une démarche de deux années de réflexions, d'échanges, de propositions, de débats.

Les actes du synode* et ses différents décrets ont vocation à orienter la vie de notre diocèse et donc la vie de notre secteur pastoral dans ses différentes composantes pour les années à venir.

Au regard des réalités vécues localement mais aussi de chantiers nouveaux à engager, les Équipes Animatrices et l'Équipe Pastorale de notre secteur** ont dégagé 3 axes d'une trame commune pour les trois années à venir.

Nous convertir à la synodalité

Le synode romain et le synode de notre Église qui est en Essonne nous invitent ainsi à être attentifs à notre temps mais aussi à développer une manière de vivre en Église une fraternité (ré)active.

« La synodalité est la condition de la mission. Elle est la forme de la fraternité sans laquelle il n'y a pas de témoignage chrétien possible dans la culture contemporaine. Pour accomplir sa mission, l'Église a besoin de la participation de tous les baptisés avec leur charisme propre. Personne ne doit donc manquer à cette participation : les hommes, les femmes, les plus pauvres, les plus exclus, etc. » (Actes du synode p. 8 à 11).

Notre secteur pastoral, avec son référent synodalité, tiendra une assemblée annuelle ouverte à tous permettant d'évaluer la mise en œuvre des actes du synode (décrets 2 et 3).



* https://evry.catholique.fr/wp-content/uploads/2022/09/2022-09-22_Livret-Actes-WEB_v1.pdf

** <https://www.basilique-de-longpont.fr/>

Prendre soin les uns des autres

“Et qui est mon prochain ?”

Prendre soin des malades et des personnes âgées

Décrets 18 et 19

- † Organiser un covoiturage pour aider les personnes âgées à se rendre à la messe
- † Mettre en place un bénévolat socioculturel dans les EHPAD
- † Prévoir des rencontres intergénérationnelles trimestrielles entre les enfants du catéchisme et les personnes résidant en EHPAD

Prendre soin des adolescents et des jeunes adultes

Décrets 4 et 5

- † Organiser des événements sportifs destinés aux jeunes
- † Mettre en place un groupe d'échange destiné à aborder les enjeux sociétaux qui préoccupent les jeunes adultes

Prendre soin des personnes en situation de précarité

Décrets 22 et 23

- † Relancer une présence concrète des actions du Secours catholique et du CCFD
- † Organiser des maraudes
- † Organiser des collectes de jeux, vêtements, repas à l'approche des fêtes pour les familles en difficulté

Prendre soin de nos relations avec les non chrétiens et les chrétiens du seuil

Décret 16

- † Intégrer les nouveaux arrivants et les catéchumènes dans la vie et les services de la paroisse
- † Organiser des temps conviviaux interconfessionnels
- † Favoriser les invitations mutuelles entre responsables de différentes communautés religieuses
- † Sensibiliser les familles catholiques au partage avec les voisins non catholiques lors des fêtes chrétiennes

Solidarité - Écologie

“Et Dieu vit tout ce qu’il avait fait ; et voici : cela était très bon. Il y eut un soir, il y eut un matin...”

Changer de regard
Créer des liens

Décret 21

- † S'approprier les encycliques Fratelli Tutti et Laudato si' et l'exhortation apostolique Laudate Deum
- † Mettre en place une équipe "solidarité écologie" sur le secteur

Décret 23

- † Proposer des temps de rencontres, d'amitié, d'écoute, de partage de la Parole, avec les personnes en situation de précarité

Décrets 35 et 36

- † Développer ou créer des lieux de rencontres et de partage au niveau local : petites communautés fraternelles

S'engager chacun
concrètement pour
une écologie intégrale

Décrets 25 et 26

Sensibiliser nos communautés :

- † Fresque du Climat
- † Mois de la création
- † Covoiturage
- † Les votives sans plastiques ou en matériaux biodégradables
- † Remplacer les feuilles de chant par des ardoises ou des écrans qui projettent les textes
- † Sobriété heureuse (Démarche Église verte)

Décret 27

S'engager avec ceux qui s'engagent :

- † Particulièrement avec les jeunes (scouts, jeunes pros, etc.)
- † Rendre d'avantage visible les engagements des membres de notre communauté (lors des messes, sur le site internet, dans "Bonne-garde Hebdo", etc.)